



KaVo. Dental Excellence.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial ou désignation du mélange KaVo RONDOflex 2013 - 27µm powder

Numéro d'enregistrement -

Code du produit 1,000,5955, 1,000,5957

Date de la première publication le 22-février-2012

Numéro de version 1,0

Utilisation du produit utilisation professionnelle

Date de révision le 27-février-2012

Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version le 23-février-2012

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Non disponible.

Utilisations déconseillées Aucun connu.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Kaltenbach & Voigt GmbH

Adresse Bismarckring 39
D-88400 Biberach
Allemagne

Numéro de téléphone +49 (0) 7351 56-0

Télécopie +49 (0) 7351 1488

Personne de contact Peter Fischer

Numéro de téléphone +49 (0) 175 30 57725

E-mail peter.fischer@bayer.com

Numéro d'appel d'urgence +49 (0) 7351 56 4000

Section 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Les dangers physiques, sanitaires et environnementaux du mélange ont été évalués et/ou testés, et la classification suivante s'applique.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

Cette préparation ne répond pas aux critères de classification de la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Résumé des dangers

Dangers physiques Pas de classification pour les dangers physiques.

Dangers pour la santé humaine Pas de classification pour les dangers sanitaires.

Dangers pour l'environnement Pas de classification pour les dangers pour l'environnement.

Risques particuliers Pour plus d'informations sur les risques d'inhalation, voir la rubrique 11 de la présente fiche de données de sécurité.

Principaux symptômes Non disponible.

Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

Contient : Aluminiumoxid, Oxyde de sodium, Siliciumdioxid

Informations supplémentaires de l'étiquette Sans objet.

Autres dangers Non affecté.

Section 3: Composition/informations sur les composants

Mélange

Informations générales

Nom chimique	%	Numéro CAS/CE	Numéro d'enregistrement	Numéro index	Remarques
Aluminiumoxid	<= 99,5	1344-28-1 215-691-6	-	-	
Classification :	-				
Siliciumdioxid	<= 0,2	7631-86-9 231-545-4	-	-	
Classification :	-				
Oxyde de sodium	<= 0,2	12401-86-4 235-641-7	-	-	
Classification :	Xi;R36/37/38				

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

: Des limites communautaires d'exposition sur le lieu de travail ont été assignées à cette substance.

Remarques sur la composition Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

Section 4: Premiers secours

Informations générales Non disponible.

Description des premiers secours

Inhalation	En cas d'inhalation des poussières émises par la matière, transporter immédiatement la personne affectée hors de la zone contaminée. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.
Contact avec la peau	Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. En cas d'ingestion en grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Non disponible.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	L'eau pulvérisée, la poudre ou le dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers	Les pompiers doivent porter une combinaison de protection intégrale incluant un appareil respiratoire autonome.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie	Aucun procédé particulier de combat des incendies n'est donné. Éviter la formation de poussière.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Éviter toute inhalation de poussières de la matière déversée. Porter un masque anti-poussière si les poussières formées dépassent les limites d'exposition.
Pour les secouristes	Non disponible.

Précautions pour la protection de l'environnement	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. S'il est nécessaire de balayer une zone contaminée, utiliser un agent de suppression de poussières qui ne réagit pas avec le produit. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Récupérer les poussières en utilisant un aspirateur muni d'un filtre HEPA. Éviter la formation de poussières pendant le nettoyage. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.
Référence à d'autres sections	Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour les conseils relatifs à l'élimination, voir la rubrique 13.

Section 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer de poussière de ce matériau. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter toute exposition prolongée. Assurer un bon entretien des locaux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter la formation de poussière. Éviter toute accumulation de poussières de cette matière.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

La France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques

Composants	Type	Valeur
Aluminiumoxid (1344-28-1)	VME	10 mg/m3

UE

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Limites biologiques

UE

Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

France

Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Procédures de suivi recommandées	Suivre les procédures standard de surveillance.
---	---

DNEL	Non disponible.
-------------	-----------------

PNEC	Non disponible.
-------------	-----------------

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	La ventilation doit être suffisante pour évacuer et empêcher efficacement l'accumulation de poussières ou d'émanations susceptibles d'être générées lors de la manipulation ou du traitement thermique. Si des mesures techniques ne suffisent pas pour maintenir les concentrations de particules de poussière sous la limite d'exposition professionnelle, une protection respiratoire adéquate doit être portée.
--	---

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales	Non disponible.
-------------------------------	-----------------

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes bien ajustées s'il y a de la poussière.
--------------------------------------	---

Protection de la peau

- Protection des mains	Porter des gants de protection. Les gants en nitrile sont recommandés.
-------------------------------	--

- Divers	Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.
-----------------	--

Protection respiratoire	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Filtre à poussières P3 (pour poussière/poudre particulièrement fine).
--------------------------------	--

Risques thermiques	Non disponible.
---------------------------	-----------------

Mesures d'hygiène	Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec les yeux. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
--------------------------	---

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Non disponible.
---	-----------------

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Non disponible.
Forme	Poudre.
Couleur	Blanc
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Sans objet.
Point de fusion/point de congélation	2040 °C (3704 °F)
Point d'ébullition, point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	2980 °C (5396 °F)
Point d'éclair	Sans objet.
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible.
limite inférieure d'inflammabilité (%)	Non disponible.
limite supérieure d'inflammabilité (%)	Non disponible.
Propriétés comburantes	Sans objet.
Propriétés explosives	Sans objet.
Limite d'explosivité	Sans objet.
Pression de vapeur	Sans objet.
Densité de vapeur	Sans objet.
Taux d'évaporation	Sans objet.
Densité relative	4 g/cm³ @ 20°C
Solubilité (dans l'eau)	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Densité apparente	1,54 - 1,6 g/cm³
Point d'écoulement	Sans objet.
Viscosité	Non disponible.
Température pour la viscosité	Non disponible.
COV (% en poids)	Non disponible.
Pourcent volatils	Non disponible.
Autres données	
Granulométrie	27 µm
Autres informations	Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	Ce produit est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Éviter la dispersion de poussières.
Matières incompatibles	Non établi.
Produits de décomposition dangereux	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11: Informations toxicologiques

Informations générales	Non disponible.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Ingestion	Donnée inconnue.
Inhalation	L'inhalation de poussières peut provoquer une irritation respiratoire.

Contact avec la peau	Donnée inconnue.
Contact avec les yeux	Donnée inconnue.
Symptômes	Non disponible.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Non disponible.
-----------------------	-----------------

Composants

Résultats d'essais

Aluminiumoxid (1344-28-1)

Aiguë Cutané DL50 >= 5000 mg/kg
Aiguë Inhalation CL50 >= 1000 mg/l 4 heures
Aiguë Oral DL50 >= 5000 mg/kg

Corrosion ou irritation de la peau	Donnée inconnue.
---	------------------

Blessure ou irritation grave des yeux	Le contact des poussières avec les yeux provoquera une irritation.
--	--

Sensibilisation respiratoire	Donnée inconnue.
-------------------------------------	------------------

Sensibilisation cutanée	Donnée inconnue.
--------------------------------	------------------

Mutagénicité des cellules germinales	Donnée inconnue.
---	------------------

Cancérogénicité	Donnée inconnue.
------------------------	------------------

Toxicité pour la reproduction	Donnée inconnue.
--------------------------------------	------------------

Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible suite à une exposition unique	Donnée inconnue.
--	------------------

Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible suite des expositions répétées	Donnée inconnue.
---	------------------

Danger par aspiration	Donnée inconnue.
------------------------------	------------------

Informations sur les mélanges et informations sur les substances	Non disponible.
---	-----------------

Autres informations	Non disponible.
----------------------------	-----------------

Section 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Non présumé nocif pour les organismes aquatiques.
--------------------	---

Toxicité

Composants

Résultats d'essais

Aluminiumoxid (1344-28-1)

NOEC (concentration sans effet observé) Algues: >= 100 mg/l 72 heures
NOEC (concentration sans effet observé) Daphnie: >= 100 mg/l 48 heures
NOEC (concentration sans effet observé) Trout family (Salmonidae): >= 100 mg/l 96 heures

Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
-------------------------------------	--

Potentiel de bioaccumulation	Non disponible.
-------------------------------------	-----------------

Mobilité	Non disponible.
-----------------	-----------------

Devenir dans l'environnement - Coefficient de partage	Non disponible.
--	-----------------

Mobilité dans le sol	Non disponible.
-----------------------------	-----------------

Résultats des évaluations PBT et VPVB	Non disponible.
--	-----------------

Autres effets néfastes	Non disponible.
-------------------------------	-----------------

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets résiduels	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Code des déchets UE	Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.
Les méthodes d'élimination / d'information	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée.

Section 14: Informations relatives au transport

ADR

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

IATA

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Pas d'information disponible.

Section 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations de l'UE

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I

N'est pas listé.

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 1

N'est pas listé.

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 2

N'est pas listé.

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 3

N'est pas listé.

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V

N'est pas listé.

DÉCISION DE LA COMMISSION 2000/479/CE concernant la création d'un registre européen des émissions de polluants (EPER)

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 1907/2006, Article 59(1). Liste candidate

N'est pas listé.

Autres réglementations Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux spécifications du Règlement (CE) N° 1907/2006. Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Réglementations nationales Non disponible.

Évaluation de la sécurité chimique Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

Section 16: Autres informations

Liste des abréviations Non disponible.

Références Non disponible.

Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange Non disponible.

Texte des phrases R citées aux rubriques 2 et 3	R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Informations de révision	Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise Caractéristiques chimiques et physiques : Propriétés multiples Données réglementaires relatives au danger : Europe - UE
Informations de formation	Non disponible.
Avis de non-responsabilité	Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document.
Date d'émission	Non disponible.
Date de révision	le 27-février-2012
Date d'impression	le 27-février-2012